

# AVIS N° 077 - 2024 / BRVM / DG

## Rappel Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024, jour férié

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) rappelle au public et aux intervenants du marché que, conformément à l'Avis N° 269-2023/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2024, le **mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024, jour de la fête du travail, étant férié en Côte d'Ivoire**, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date.

Les séances de cotation reprendront le **jeudi 02 mai 2024**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 26 avril 2024

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE

AK 25 26